

MINISTERE DE LA SANTE

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION DES
RESSOURCES HUMAINES**

**SERVICE DE LA GESTION
DES CARRIERES**

CIV/1818

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

Arrêté n° 2011 0500 /MS/SG/DRH/SGC
portant nomination de chef de service.**LE MINISTRE DE LA SANTE**

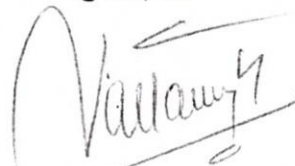
- Vu la Constitution ;
 Vu le décret n°2011-208/PRES du 18 avril 2011 portant nomination du Premier Ministre ;
 Vu le décret n°2011-237/PRES/PM du 21 avril 2011 portant composition du gouvernement ;
 Vu le décret n° 2011-329/PRES/PM/SGG-CM du 06 juin 2011 portant attributions des membres du gouvernement ;
 Vu la loi n°013/98/AN du 28 avril 1998 portant régime juridique applicable aux emplois et aux agents de la Fonction Publique ;
 Vu la loi n°019/2005/AN du 18 mai 2005 portant modification de la loi n°013/98/AN du 28 Avril 1998 ;
 Vu le décret n°2011-156/PRES/PM/MS du 24 mars 2011 portant organisation du Ministère de la Santé ;
 Vu l'arrêté n°2006-136/MS/CAB du 12 septembre 2006 portant organisation, attributions et fonctionnement des structures déconcentrées du Ministère de la santé ;
 Sur proposition du Directeur des études et de la planification ;

ARRETE

Article 1 : Monsieur SOMDA Antoine, mle 25 551, médecin de santé publique en service à la direction des études et de la planification, est nommé chef de service coopération

Article 2 : Le Secrétaire général du Ministère de la santé et le directeur des études et de la planification sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté qui prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé et sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera. /..

Ouagadougou, le 14 DEC 2011



Pr Adama TRAORE

Ampliations :

1-CAB	1-DEP	1-Impôts
1-SG	1-DAF	4-DRH
1-IGSS	1-CF	1-CADSS
1-DGS	1-Solde	1-Intéressé
1-Trésor	1-Archives	